

La Mobilisation de la colère !

Les 11/12 et 13 septembre 2017

Les salariés des EHPAD se mobilisent pour faire entendre leur voix.

Dans les établissements associatifs, lucratifs et publics, la population accueillie est de plus en plus âgée, malade et dépendante. Pour faire face au manque de moyens financiers, les directions ne remplacent plus les personnels absents, pourtant le « reste à charge » pour les familles ne cesse d'augmenter.

Dans les établissements lucratifs, les groupes financiers font du profit sur le dos des personnels et font le choix de dégager des dividendes pour mieux rémunérer les actionnaires.

Les politiques de santé menées depuis de nombreuses années, particulièrement depuis la mise en place de la T2A et de la loi HPST (loi Bachelot) ont eu pour conséquence des restrictions budgétaires et ce, malgré un prix de journée en constante augmentation dans les établissements publics et privés.

La situation dans les EHPAD suscite beaucoup d'inquiétudes chez les personnels, mais également chez les personnes âgées et leurs familles.

La santé n'est pas une marchandise,



pas plus que la perte d'autonomie qui doit être prise en charge par la branche maladie de la sécurité sociale !



Donner aux établissements les moyens de fonctionner, c'est permettre aux anciens de vivre et vieillir dans la décence, et aux personnels de travailler dans la dignité.

Luttons afin que les maisons de retraite soient des lieux de vie où les salariés seront heureux de remplir leurs missions auprès de nos aînés !

La coordination régionale Santé CGT et les Services Publics d'Auvergne ont décidé d'organiser 3 jours **d'expression et de manifestation** avec un objectif commun : **un grand service public de santé et d'action sociale.**

La cgt revendique :

- Un financement unique basé sur la solidarité nationale (c'est-à-dire la sécurité sociale).
La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie doit demeurer dans le secteur de l'assurance maladie
- La création d'un grand service public de la personne âgée,
- La mise en place d'un ratio: 1 soignant pour 1 résident,
- Une embauche massive de personnels qualifiés,
- Une augmentation générale des salaires
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers avec un départ anticipé à la retraite,
- L'arrêt de la marchandisation du secteur sanitaire/médico- social et l'arrêt de l'exploitation des personnels et des familles,
- L'arrêt immédiat de la suppression des lits d'unité de soins de longue durée, ainsi que l'arrêt de leur transfert du secteur sanitaire sur le médico-social,
- La requalification des lits d'établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes en lits d'unités de soins de longue durée (USLD) permettant une réelle prise en charge sanitaire des personnes âgées poly-pathologiques
- Un nombre de lits publics adaptés aux besoins actuels et futurs, face au vieillissement de la population,
- Un véritable plan emploi/ formation reconnaissant à toutes et tous qualifications et revalorisations salariales ; prendre en charge les personnes âgées doit rester un véritable métier,
- Un reclassement de tous les salariés usés par leur métier,
- Le reversement intégral aux services s'occupant des personnes âgées en perte d'autonomie des sommes récoltées par la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA) abondée par la journée de solidarité, et dont le financement repose uniquement sur les salariés

11 septembre 2017 : distribution de tracts à la population

*12 septembre 2017 : Café de la Dignité 13h à proximité des EHPAD
18h conférence débat sur les EHPAD, Maison
du Peuple, Clermont-Ferrand*

13 septembre 2017 : Farandole des EHPAD 10h Place de Jaude



USD CGT 63 Santé et Action Sociale, Maison du Peuple, Place de la liberté 63000
CLEMONT-FERRAND

☎ 09 83 24 67 94 - ✉ usd@cgt63.fr - 🌐 www.santé-cgt-63.fr

CSD Territoriaux, Maison du Peuple, Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 39 97 91 - ✉ csd63cgt@gmail.com

